

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN**

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du conseil, lundi 10 mars 2014 à 20h00. A laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et Julie Viel et messieurs Marius Coté Alain Jean et Dave Pigeon tous formant quorum sous la présidence du maire madame Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Yves Galbrand Directeur général / secrétaire-trésorier.

Aucun citoyen n'assiste à la séance.

MOT DE BIENVENUE

201403-101 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Dolores Bouchard
et appuyé par monsieur Alain Jean
et résolu à l'unanimité
que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

201403-102 INCENDIE : Scie a chaine

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
d'acheter une scie a chaine d'intervention d'urgence chez garage JMM au montant de 1750\$ plus taxes.

201403-103 DOMAINE DES ÉRABLES : Entente en cas d'évacuation de la résidence et pour la prise en charge des évacués

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par madame Julie Viel
et résolu à l'unanimité
de permettre aux résidents du domaine des Érables d'utiliser le centre des loisirs de St-Fabien en cas d'évacuation de leur domicile.

201403-104 VÉLO QUÉBEC : Achat publications techniques

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par monsieur Dave Pigeon
et résolu à l'unanimité
de faire l'achat des publications techniques : aménagements en faveur des piétons et des cyclistes et Signalisation routière • voies cyclables auprès de vélo-Québec.

201403-105 INTER 2014 : Remboursement dépôt camion

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay
et appuyé par madame Dolores Bouchard
et résolu à l'unanimité
de faire un chèque au centre routier 1994 Inc. pour rembourser 50% du dépôt reçu soit 27 700\$.

201403-106 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Marius Coté
et appuyé par madame Dolores Bouchard
et résolu à l'unanimité
que la séance soit levée à 20h23.

Maire

Directeur général / Sec.-trésorier

